

LUC DE TEMMERMAN

ADVOCATENKANTOOR - CABINET D'AVOCATS

14/11/2007

Luc DE TEMMERMAN

Dhr. Minister van Buitenlandse Zaken
Karel DE GUCHT
Karmelietenstraat 15
1000 Brussel

Lettre ouverte n° 5

PER FAX: 02 511.63.85

U.ref : OOST-CONGO-FDLR
O.ref : 51084

Monsieur le Ministre,

Betreft/Concerne: FDLR / ETAT BELGE

Vous êtes toujours le Ministre des Affaires Etrangères en fonction, et la paix en RDC reste donc de votre compétence.

Les délégués de la RDC, du Rwanda, de l'Onu, des Etats-Unis, de l'Union européenne et de l'Union africaine ont cautionné une option militaire pour neutraliser les **ex-Far/Interahamwe** à l'Est du Congo lors d'une réunion qui s'est tenue à Nairobi. **Une excellente initiative pour autant que les autorités sont en mesure d'identifier les prétendus « génocidaires »** et que ceux-ci bénéficient de la présomption d'innocence, le droit international humanitaire étant la ligne de conduite à suivre dans l'exécution de cette convention bilatérale entre le RDC et le Rwanda.

Je joins le dernier communiqué de presse du Secrétaire Exécutif du FDLR et vous me permettez de m'étonner de son contenu. Aucune discussion n'a eu lieu avec cette organisation depuis le mois de juillet, date de ma première lettre ouverte, dans laquelle je vous invitais à prendre une initiative pour sauver ces opposants rwandais, dispersés dans le Kivu. Les info que je reçois du terrain me confirment cette absence de tout contact, nonobstant mes 4 lettres ouvertes et la possibilité d'agir autrement.

La communauté internationale risque donc une nouvelle fois de sacrifier 60.000 hutu, qui n'ont aucune responsabilité dans le drame Rwandais de 1994 (80 % ont moins de 24 ans) pour faire plaisir au régime de KAGAME et une stratégie politique internationale, dont je doute qu'elle sera bénéfique au peuple congolais.

(KAGAME et son gouvernement FPR font déjà le **mélange** « FDLR et ex-Far/interahamwe » et continueront à le faire jusqu'à leur propre éviction du pouvoir par des élections démocratiques)

Les Messieurs Haile Menkenios, secrétaire général adjoint de l'Onu pour les affaires politiques, envoyé spécial du secrétaire général de l'Onu pour la RDC, Roeland van de Geer, envoyé spécial de l'Union européenne pour les Grands Lacs, Timothy Shorley, Conseiller spécial en résolution des Conflits de l'Assistante du Secrétaire d'Etat aux Affaires africaines, envoyé spécial du président américain, George W. Bush cautionneront le cas échéant la destruction d'une partie

d'un groupe politique, qui depuis le processus de Rome en 2005 demandent une négociation et un retour digne et humaine au Rwanda. Ils ne constituent nullement une menace pour le Rwanda et ces hautes autorités seraient donc manifestement mal informées s'il n'y a pas de distinction entre les divers groupes et individus. L'avenir nous le dira.

Confondre le FDLR avec les ex-FAR/interahamwe et génocidaires est une ultime tentative de Kigali pour exclure toute opposition politique extérieure au régime de KAGAME. N'oubliez pas que pour celui-ci chaque hutu qui conteste son pouvoir mono-ethnique est un « génocidaire » et chaque tutsi qui fait de même un « interahamwe » (Le Président des interahamwe en 1994 était tutsi, -Robert KAJUGA- ne l'oublions pas) Je suis d'ailleurs curieux du contenu des dossiers « à charge » des prétendus « génocidaires, ex-FAR » à part qu'ils se sont opposés aux soldats du FPR, ce qui était leur devoir à partir du 1 octobre 1990.

Heureusement, aujourd'hui il ne s'agit encore que d'une option et vous avez donc le temps de vous rendre sur place pour organiser et garantir le retour pacifique de ces opposants politiques dans des conditions dignes et humaines. Votre collègue Charles MURIGANDE vous accueillera avec plaisir.

J'ai déjà l'expérience du refus du gouvernement Rwandais pour un débat contradictoire lors de la demande d'extradition du Major Bernard NTUYAHAGA, ex-Far, devant les Tribunaux Tanzaniens, qui ont d'ailleurs refusé cette demande d'extradition. Que fera le Rwanda aujourd'hui ?

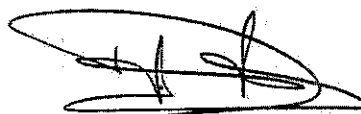
Avec votre accord, j'inviterai les ex-Far (je viens de parler avec un colonel) à se mettre à la disposition de la justice internationale, et je ne doute pas que la grande majorité, si ce n'est pas la totalité des « accusés » suivront mes conseils. Les personnes non concernées pourront alors rentrer pacifiquement et volontairement au Rwanda avec l'assistance des organisations des droits de l'homme, qui contrôleront l'attitude des autorités rwandaises vis-à-vis des opposants pour le compte de la communauté internationale..

Il est évident que les ex-FAR n'accepteront pas de se faire juger par le « système KAGAME » à Kigali et je vous renvoie à la dernière communication d'Amnesty International concernant l'absence d'une justice indépendante au Rwanda afin de pouvoir les comprendre. Un innocent ne peut pas être obligé de se suicider.

Si vous ne faites rien avant qu'il soit trop tard, ne soyez pas étonnés que la Belgique sera à nouveau considérée comme le défenseur du dictateur KAGAME dans la région. La dictature de KAGAME et son FPR n'est pourtant pas éternelle.

Si vous avez 5 minutes de courage politique le problème ex-FAR/INTERAHAMWE au Kivu sera résolu avant la fin de l'année en collaboration avec la MONUC. Seul le Rwanda n'en voudra pas. Les autorités congolaises ne demandent qu'une solution pacifique. A vous de choisir.

J'adresse bien entendu copie de la présente aux autorités concernées.
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Luc DE TEMMERMAN

Annexe : communiqué FDLR



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 02/SE/CD/FDLR/NOV/2007 DES FDLR

Les FDLR réaffirment la nécessité d'une solution pacifique négociée pour la crise de la région des Grands Lacs Africains.

Suite au récent accord de Nairobi entre la République Démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda portant sur la résolution de la crise de la région des Grands Lacs Africains, les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), portent à la connaissance du public et de la Communauté Internationale ce qui suit :

1. N'ayant été impliquées dans aucun processus visant à résoudre le problème politique rwandais et de surcroît n'ayant été consultées par aucune des parties signataires des accords de Nairobi, les FDLR déclarent qu'elles ne sont pas concernées par les termes de cet accord qui n'engage que ses signataires.
2. Les FDLR ne sont ni des ex-FAR, ni des ex-Interahamwe. Elles ne sont ni issues des forces génocidaires ni génocidaires comme l'a déclaré M. Charles Muligande sur les ondes de RFI ce lundi 12 Novembre 2007. Sont génocidaires ceux-là mêmes qui ont conçu, planifié et exécuté les génocides des peuples rwandais et congolais depuis le 1 Octobre 1990 et qui n'ont même pas honte d'oser d'appeler "génocidaires" des innocents qui veulent libérer leur peuple d'un joug sanguinaire et fasciste.
3. Les FDLR condamnent la guerre qui ravage le Nord-Kivu ainsi que tout recours à la force pour résoudre des problèmes de nature politique.
4. Les FDLR ne sont pas impliquées dans les combats qui se déroulent à l'Est de la RDC et qui opposent les forces rwandaises de défense commandées par Nkundabatware aux FARDC.
5. Les FDLR sont composées de Rwandaises et de Rwandais et ne comptent parmi elles aucun Congolais contrairement à ce qui a été diffusé par RFI le dimanche 11 Novembre 2007.
6. La crise de la région des Grands Lacs Africains doit être résolue par les premiers concernés c-à-d les Africains avant d'accepter des solutions conçues dans des officines de services secrets étrangers.
7. Les FDLR rappellent que les peuples de la région des Grands Lacs Africains ont suffisamment souffert des guerres incessantes et aspirent ardemment à avoir la paix et non la guerre: 7 millions de morts dans des guerres inutiles conçues par des assoiffés du sang et des richesses des peuples africains ne sont-ils pas assez?
8. Les FDLR mettent encore une fois en garde les planificateurs de la nouvelle guerre qu'on veut imposer aux peuples rwandais et congolais que tôt ou tard ils auront à répondre devant nos peuples et devant la justice des nombreux crimes innommables qu'ils ont commis aussi bien au Rwanda qu'en RDC et ce depuis le 1^{er} Octobre 1990.
9. Les FDLR restent attachées à la paix et réaffirment que le processus de Rome reste une base fiable pour toute recherche d'une solution négociée visant à instaurer une paix durable et un développement harmonieux dans la région des Grands Lacs Africains.

Fait à Paris le 12 Novembre 2007.

Callixte Mbarushimana

Secrétaire Exécutif des FDLR